

Ardentes Ensemble

Journal Municipal d'Information.....

Bonne Année 2012

Janvier 2012 / n°22





ARDENTAIS A L'HONNEUR

➔ Médaille des « Justes » - Légion d'honneur - Mme MAYEUX

Le 4 décembre dernier, Madame Raymonde MAYEUX s'est vue remettre la Médaille des Justes par Monsieur Ziv NEVO-KULMAN, Conseiller aux Affaires Culturelles près l'Ambassade d'Israël à Paris, ainsi que la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur par le Vice-Amiral Hubert JOUOT, officier de la Légion d'Honneur, lui permettant ainsi d'entrer dans le plus prestigieux des Ordres français, placé sous le signe de la vertu, de l'honneur, du courage et de l'héroïsme.



Au cours de cette manifestation, Mme MAYEUX s'est également vu remettre la médaille de la Ville d'Ardentes par Gilles CARANTON, premier adjoint au Maire. La Médaille des Justes, était également décernée à titre posthume à son mari, Monsieur Hubert MAYEUX, en reconnaissance de leur comportement particulièrement exemplaire à l'égard de deux familles juives pendant la dernière guerre mondiale.

Cette cérémonie particulièrement émouvante était organisée par la municipalité d'Ardentes à l'initiative du comité français pour Yad Vashem, en présence de nombreuses personnalités, de plusieurs élus locaux et membres d'associations patriotiques, de Madame et Monsieur LOURIE (Madame Solange LOURIE, née KORENBAUM, a été cachée pendant 3 ans par la famille MAYEUX) et des membres de la famille de Madame MAYEUX.

L'ensemble des intervenants ont rendu hommage sincère et élogieux à l'action exemplaire du couple MAYEUX :

« Durant l'Occupation de la France par l'Allemagne nazie et sous le régime de Vichy, les persécutions, les rafles, la déportation, l'extermination dans les camps de la mort, rien ne fut épargné aux juifs de France, dont 76 000 furent déportés. Ce qu'ils vécurent reste gravé dans la mémoire nationale comme l'une des épreuves les plus terribles de notre histoire. Hubert et Raymonde MAYEUX ont ainsi agi selon leur conscience, avec un sens très élevé du devoir. », devait d'abord déclarer M. Patrick DREIER, Directeur de l'Office National des Anciens combattants de l'Indre, représentant M. le Préfet.

« Au plus fort de cette période sinistres, les Justes, comme vous, Madame MAYEUX, ont eu le courage de braver l'autorité en risquant de leur vie et celle de leur famille, en sauvant des Juifs. Ils l'ont fait avec toute leur âme, tout leur cœur. Certains en sont morts.... Par vos actes, vous n'avez pas seulement sauvé des innocents ; vous avez sauvé la dignité humaine et surtout l'honneur de la France ». a déclaré Ziv NIVO-KULMANH.

Avec beaucoup d'émotion, M et Madame LOURIE, née KORENBAUM, devaient ensuite nous rappeler les faits, à l'origine de cette reconnaissance légitime :

« Au printemps 1943, Hadassa KORENBAUM et sa fillette Solange, âgée de quelques semaines, sont recueillis par le couple MAYEUX résidant dans le village d'Ardentes. Elles sont logées dans une petite chambre mansardée située au premier étage de la maison de famille MAYEUX... Dans leur détresse, Madame MAYEUX les a réconfortées, elle les a aidées moralement et matériellement, en particulier pour la nourriture qu'elle réussissait à se procurer pour elle.

... En 1946, Hadassa KORENBAUM et sa fille Solange sont rentrées à Paris. Le père n'est pas revenu de déportation ainsi que ses grands-parents paternels et maternels, ainsi que des oncles et cousins disparus avant sa naissance ».

Au début de l'année 1943, quatre membres de la famille KANCYPER, juifs ayants échappés à la rafle du 16 juillet 1942 à Paris, ont également été cachés, nourris et réconfortés pendant trois mois par la famille MAYEUX.

Le Vice-Amiral JOUOT a rappelé quant à lui le passé de Mme MAYEUX :

« Née il ya presque un siècle à Heugnes (23/09/1914), vous avez grandi à Ecuillé. Votre enfance et votre jeunesse ne devaient pas être un conte de fée... En 1937, forte de vos 22 ans, vous vous mariez à Ardentes où vivait une de vos sœurs et vous vous installez avec votre mari, au premier étage de la maison que vous occupez encore aujourd'hui ; vous aurez trois enfants. Dans les deux pièces inoccupées de votre logement arrivent des familles juives... Alors que votre vie a débuté sous des auspices peu favorables, vous avez mené au quotidien un remarquable combat pour grandir et vous insérer dans la société, vous avez créé une famille et armé vos enfants, pour qu'ils puissent à leur tour y prendre place et vous avez rendu d'éminents services à l'humanité en contribuant à sauver des vies humaines au péril de votre vie et de celle de votre famille ».

➔ Quelques mots sur « YAD VASHEM »

Le Mémorial de Yad Vashem a été créé le 12 mai 1953 à Jérusalem sur le Mont du Souvenir ;

- Il rend hommage aux « Justes parmi les Nations »,
- Il entretient la mémoire de six millions de Juifs exterminés et de milliers de communautés anéanties,
- Il honore l'héroïsme des Juifs qui ont combattu, sur tous les fronts, durant la tragédie de l'holocauste.

(Le comité français pour Yad Vashem est une association française, fondée en 1989 et régie par la loi de 1901).



➔ « LES JUSTES PARMIS LES NATIONS »

(Extrait de l'allocution de Monsieur François GUGENHEIM, Vice-Président du Comité Français pour Yad Vashem et délégué régional).

« **Quiconque sauve une vie sauve l'Univers tout entier** ». « Cette phrase, extraite du Talmud, est gravée sur chaque Médaille que remet l'Etat d'Israël en reconnaissance des actions d'humanité et de courage des « Justes parmi les Nations » qu'il honore.

Au cours de la Seconde Guerre Mondiale, 6 millions de Juifs, de 21 pays d'Europe sous domination nazie, furent exterminés. En France, 76.000 juifs, dont 11.000 enfants, furent déportés. Seuls 2.550 revinrent ; aucun enfant ne se trouvait parmi eux. Toutefois, les trois quarts des Juifs, en France, ont eu la vie sauve.

Ceux qui ont survécu le doivent la plupart du temps à des hommes et des femmes, non juifs, qui n'écoutant que leur conscience, les cachèrent, les protégèrent et les sauvèrent ainsi de la mort.

... Le titre de « Juste parmi les Nations », est la plus haute distinction civile décernée par l'Etat d'Israël. Sa dénomination est la traduction de l'expression hébraïque "Hassidé Oumot Haolam", qui, dans le Talmud, était utilisée, depuis l'Antiquité, pour qualifier les non-juifs de « vertueux, œuvrant avec compassion et justice ». Il est attribué, après décision d'une commission spéciale de la Knesset, le Parlement de l'Etat d'Israël à JERUSALEM, par l'Institution Yad Vashem.

A Jérusalem, l'Allée des Justes avec ses milliers d'arbres, et le Jardin des Justes avoisinant, rappellent les noms des médaillés, votre nom Mme MAYEUX et celui de votre mari y seront gravés. A Paris, les noms des Justes de France nom des JUSTES sont gravés dans l'Allée des Justes du Mémorial de la Shoah : 17, rue Geoffroy Lasnier 75004 PARIS, votre nom Madame MAYEUX et celui de votre mari y seront également gravés, tandis que, depuis 2007, à l'instigation de Jacques Chirac, une plaque collectivement dédiée aux « Justes de France inconnus » est apposée sur les murs du Panthéon.»

«Le temps n'efface pas la reconnaissance des Justes car leurs actions sont et resteront une leçon pour les générations futures».

➔ Hommage à Monsieur Jean MOREAU

Communication de l'ANACR

Combattant ardentais de la Résistance



Cette année, lors de la commémoration de la Bataille d'Ardentes qui s'est déroulée le 20 août 1944, la municipalité d'Ardentes a répondu favorablement à la proposition du comité local de l'A.N.A.C.R. d'honorer un combattant ardentais de la Résistance qui a participé activement à cette journée tragique.

Né en 1927 rue de la Gare, Jean Moreau avait 17 ans lorsqu'il combattait dans le maquis Indre-Est en qualité de servent de fusil-mitrailleur lors de la Bataille d'Ardentes. Il a été le plus jeune volontaire de la commune d'Ardentes qui a fourni une soixantaine de maquisards. En hommage à son passé de Résistant, il a reçu la médaille de la ville d'Ardentes remise par Gilles Caranton, maire-adjoint.

Le comité A.N.A.C.R. d'Ardentes s'en félicite et continuera à transmettre le devoir de mémoire de tous les combattants, espérant le renfort souhaitable de nouveaux membres actifs. (contact : Georges Lasserre)

Le Congrès départemental de l'A.N.A.C.R. aura lieu le samedi 2 juin 2012 à Ardentes.

Premières nouvelles de la Médiathèque

A ce jour, ce sont plus de 600 personnes qui se sont inscrites à la médiathèque. Doit-on en déduire, que ce lieu de culture et d'information répond à une attente réelle des ardentais ?

Pour l'équipe de la médiathèque et la municipalité, ces premières données, plutôt positives révèlent déjà l'enjeu à venir : fidéliser les inscrits et accueillir un public plus large encore. Beau challenge pour cette nouvelle année !

Parmi les actions mises en place par l'équipe de la médiathèque, l'accueil des écoles primaires d'Ardentes a débuté dès janvier. Toutes les classes auront donc l'occasion de découvrir la médiathèque et l'exposition de Fernande Evrard-Bougarel, en place jusqu'au 27 janvier 2012.

Le RAM, le multi-accueil, l'ALAE fréquentent également la structure depuis le début de l'année.

En février, c'est le spectacle vivant, (très exactement un one woman show clownesque) qui sera à l'honneur grâce à la Compagnie Glob Trott qui viendra surprendre petits et grands le mercredi 15 février de 16h à 17 heures. De quoi réchauffer, nous l'espérons, le cœur de l'hiver !

Il est d'ailleurs vivement conseillé de réserver votre place au 02 54 47 26 56 ou par mail :

bibliotheque-ardentes@orange.fr.

Enfin, vous découvrirez de nouvelles bénévoles venues rejoindre l'équipe pour vous accueillir :

les lundis de 16 h à 18 h - les mardis et vendredis de 16h à 19 h - les mercredis de 9h30 à 12 h30 et de 15 h à 17 h - les jeudis de 9h30 à 12h30 et le samedi de 10 h à 12 h

Une belle année de culture et d'informations en perspective....